



Le PG CATM

N° 1065
FÉVRIER
2025

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



La première réunion du bureau fédéral de l'année 2025
s'est déroulée à Paris le 8 janvier dernier.





POÈME DE PRISONNIER DE GUERRE

Une lettre

Aujourd'hui, mon amour, le bonheur est entré
Dans l'espace infini de notre solitude,
Et mon esprit inquiet s'est enfin libéré
Des soucis de l'attente et de l'incertitude

A l'instant où me parvient une lettre de toi
Dire ce que mon cœur palpite d'espérance
Tu ne saurais le croire et, cependant, crois-moi :
Ta lettre, la première, a calmé ma souffrance.

Perdu, mélancolique en ce lointain séjour
Fébrilement je songe au chemin du retour.
Souviens-toi de l'Adieu ! cause de nos alarmes.

Le chagrin n'est-il pas le reflet de l'amour ?
Aussi, je lis sans cesse et relis chaque jour
Cette page qu'imprègne un parfum de tes larmes.

Auteur inconnu
Novembre 1940
Stalag II-E



© Paulette Chovelon

AVEC PLUS DE 1,3 MILLION DE VISITEURS EN 2024, DONT 40% DE JEUNES, LE MUSÉE DE L'ARMÉE ENREGISTRE UNE FORTE HAUSSE DE FRÉQUENTATION DE + 7,5%.

L'année 2024 se distingue par des variations atypiques de fréquentation, en grande partie dues aux Jeux olympiques et paralympiques : une baisse notable de visiteurs durant l'été, suivie d'un très net rebond à l'automne. Le mois d'octobre enregistre même un record de fréquentation avec 126 000 visiteurs, soit une hausse de 19 % par rapport à octobre 2023.



Hubert Chazeau avec Paul Philippart

Le 7 janvier dernier, avant de quitter ses fonctions de Président à la fin de l'année 2025, Hubert CHAZEAU a décoré chaque membre du Bureau Fédéral de la médaille du Mérite Fédéral National, à l'exception de Serge AUFFREDOU et Paulette CHOVELON déjà récipiendaires, en remerciement du travail effectué à la Fédération pendant ses années de mandat. Paul PHILIPPART s'est vu également remettre la médaille de la Fidélité récompensant sa collaboration avec la Fédération depuis la présidence de Jacques GOUJAT.

Les médailles associatives

Le port de médailles associatives n'est strictement toléré qu'au cours des réunions à caractère privé des associations qui les décernent. Les porter aux côtés ou à l'instar des décorations officielles constitue une infraction au regard des dispositions pénales du Livre IV du code de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire.

Les insignes associatifs ne doivent pas être mêlés aux décorations officielles et ne peuvent être portés sur le côté gauche du vêtement. Ils ne peuvent être portés ni lors des remises de décorations officielles, ni lors des cérémonies publiques patriotiques.

SOMMAIRE FÉVRIER 2025

- UNE – Bureau Fédéral
- 2 – Poème de PG
- 3 – Editorial / Le carnet
- 4 – 5 – Ministre des Armées – Vœux
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – 9 – Institution Nationale des Invalides
- 10 – 11 – La décolonisation de l'AFN
- 12 – 13 – Musée-Mémorial du Terrorisme
- 14 – Jean-Louis Thiériot
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Affiche de la FNCPG-CATM

EDITO

Par Raymond Gimbert
Trésorier adjoint

Il faut que notre grande famille se maintienne ! Tant mieux s'il n'y a pas de guerre. Personne ne peut s'en plaindre. Mais notre mouvement de SOLIDARITE, d'AMITIE, de MEMOIRE, doit se poursuivre.

Il faut que « la relève » s'investisse autant que possible. Nous, les anciens d'AFN, nous nous trouvons sur « la mauvaise pente » de la génération qui subit, ce qui est normal. Alors, LES JEUNES, avec nous pour vous faire part de notre expérience, investissez vous et assurez la continuité de notre GRAND MOUVEMENT : OPEX, Veuves, descendants, sympathisants. Agissez dans vos sections, dans vos associations départementales, et aussi par la prise de responsabilité au niveau national. Notre Fédération vous attend. Nous sommes une GRANDE FAMILLE, faisons la vivre encore et longtemps. Nous comptons sur vous.

Notre Mouvement, notre Fédération, sont un bel exemple d'amitié, de solidarité, de mémoire. On ne doit pas oublier nos prédécesseurs, leurs sacrifices, leur histoire qui est celle de notre France aussi. Notre mouvement a su, et sait, intervenir pour la défense des droits des anciens combattants et des leurs, ce qui est loin d'être négligeable et permet de bénéficier de la situation actuelle par les améliorations acquises, et celles à venir par notre action.


Et l'action sociale : elle représente des aides importantes dont bénéficient nos adhérents en cas

de maladie, de difficulté financière, de situation impossible, etc.

Notre Fédération, c'est une famille que je connais bien puisque j'exerce des responsabilités dans notre Mouvement depuis 1973 ! Dans une Section, au niveau départemental et depuis plus de 30 ans au niveau national. Aussi, c'est une association qui me tient fort à cœur, qui est en moi, comme ma famille.

Que cet EDITO « relance » les motivations des uns ou des autres pour poursuivre longtemps ce Mouvement de Mémoire dans un esprit fort de solidarité. Ne déduisez pas de ces propos que je suis pessimiste et que je ressens comme proche la fin de notre Fédération. Non, pas du tout, mais encore faut-il quelques fois « relancer un peu la machine » et motiver les bonnes volontés. Nous sommes nombreux avec cet esprit et nous faisons beaucoup, sur le plan communal, départemental, national. Des adhérents ont besoin de notre action pour les aider dans les situations difficiles et, de plus : LA MEMOIRE compte sur nous. Et je compte sur VOUS.

Avec un décalage, mais qu'il me soit permis d'adresser tous mes vœux à tous : BONNE ANNEE, BONNE SANTE, continuons dans l'amitié.



NÉCROLOGIE

À l'aube de sa 103^e année, le général Valérie André, première femme à devenir officier général en France, s'est éteinte le mardi 21 janvier. C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris son décès.

Parachutiste, pilote d'hélicoptère et première femme générale, elle laisse un héritage inestimable.

Son courage restera gravé dans nos mémoires. « Il n'y a pas de mission périlleuse, il y a seulement des missions qu'il faut accomplir à tout prix, car il en va de la vie humaine. »

Le PG-CATM avait publié un article à son sujet dans son numéro 1034 d'avril 2022.

CARNET FEVRIER 2025

DISTINCTION

C'est avec plaisir que nous avons relevé au Journal Officiel du 9 novembre 2024 la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite de :

Joseph RIVEREAU

Adhérent de l'ADCPG-CATM de Maine & Loire.

« Le PG-CATM » adresse à l'heureux récipiendaire toutes ses félicitations.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MINISTRE DES ARMÉES : SÉBASTIEN LECORNU appelle à un sursaut national



Pour ses troisièmes vœux dans la cour d'honneur des Invalides, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a présenté les grandes orientations à venir pour les forces françaises.

C'est dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides, sous un froid soleil, que Sébastien Lecornu a présidé sa troisième cérémonie des vœux, à l'occasion de la nouvelle année 2025. Même en « l'absence à ce jour de budget pour 2025 », le ministre des Armées assure être mobilisé afin de mettre en œuvre « les moyens prévus par la loi de programmation militaire pour assurer l'efficacité militaire réelle de la France. »

Voici les grands axes à retenir de son discours.

Lutte perpétuelle contre le terrorisme et l'auto-ritarisme

Sur fond d'hommage à la rédaction de *Charlie Hebdo*, victime d'un attentat islamiste il y a dix ans jour pour jour, Sébastien Lecornu a rappelé que les « militaires des trois armées se sont engagés courageusement et sans relâche contre les groupes djihadistes où qu'ils soient, au Proche et Moyen Orient, comme en Afrique. » Et d'ajouter que nous ne pouvons « être absolument assurés qu'une telle attaque ne se reproduise au regard des recompositions djihadistes qui vont du Sahel au Khorassan en passant par le Levant. »

Le ministre a également évoqué les divers régimes autoritaires qui sont autant de vecteurs de déstabilisation et d'insécurité sur l'échiquier mondial. C'est le cas notamment de l'Iran et de la Corée du Nord dont « l'accélération des programmes nucléaires constitue une menace toujours plus évidente contre nos intérêts. » Il a de même condamné les « puissances [qui] procèdent à des tentatives ciblées d'ingérence, de récupération et même de déstabilisation, comme l'Azerbaïdjan l'a fait en Nouvelle-Calédonie » ou « les exemples récents de manipulations de la Russie dans le cycle électoral en Roumanie, en Moldavie et en Géorgie. »

Défense d'une économie et d'une finance de guerre

« Nous ne pouvons pas ne pas voir que la montée en cadence de la production d'armes ne concerne pas uniquement les pays en guerre ou les régimes autoritaires, mais que désormais de grandes puissances démocratiques », estime par ailleurs le ministre qui plaide pour « des solutions plus innovantes et agiles et des relocalisations salutaires. » Le développement de l'industrie de défense passera selon lui par une « simplification des procédures européennes. »

S'agissant du financement de cette industrie de défense, Sébastien Lecornu souhaite que davantage de moyens soient alloués « dans de nouvelles machines, dans des stocks plus importants, dans la formation et dans des recrutements. » En outre, « l'année 2024 a été la deuxième meilleure année de notre histoire, avec plus de 18 milliards d'euros de prise de commandes. » Le ministre souhaite que cette compétitivité à l'export se poursuive en 2025, tout en citant l'exemple de la vente récente de 14 hélicoptères Caracal en Irak.





© Ministère des Armées

Enjeux de l'IA, du quantique et du spatial

L'intelligence artificielle et le quantique constituent des enjeux prépondérants pour cette nouvelle année, avec « la livraison du supercalculateur, la concrétisation de partenariats industriels et internationaux » et aussi « la création d'un observatoire du quantique ministériel, doté d'une capacité de recherche et de développement orientée vers les applications de Défense. »

Formation des chefs militaires et des ingénieurs

En dernier lieu, le ministre a insisté sur le caractère essentiel de la formation, celle « des chefs, sélectionnés parmi les meilleurs de nos officiers » mais aussi celle des ingénieurs. A ce titre, Sébastien Lecornu a rappelé son souhait que la « fusion de l'ENSTA* Paris avec l'ENSTA Bretagne au 1er janvier 2025, qui consacre la création de la future grande école de la souveraineté » figure bientôt « dans le top 5 des grandes écoles d'ingénieurs. »

En conclusion, Sébastien Lecornu s'est dit convaincu que « tous ces chantiers auront un jour un impact décisif » car « la vocation de la France est d'être une puissance mondiale. »

*Sources : Ministère des armées

ORGANISATION SIMPLIFIÉE DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Dans l'exercice de ses attributions, le ministre des Armées est assisté par :

- **Le chef d'état-major des armées (CEMA)** pour l'organisation générale des armées (armée de Terre, Marine nationale, armée de l'Air et de l'Espace) et des organismes interarmées placées sous son autorité, leur préparation et leur mise en condition d'emploi ainsi que pour les choix capacitaires
- **Le délégué général pour l'armement (DGA)** en matière de recherche, de réalisation d'équipements des forces, de relations internationales concernant l'armement et de politique industrielle de défense
- **Le secrétaire général pour l'administration (SGA)** dans tous les domaines de l'administration générale du ministère, notamment en matières budgétaire, financière, juridique, patrimoniale, immobilière, sociale et de ressources humaines

Le ministère des Armées est assisté pour la définition et l'exécution des missions de défense et de sécurité nationale par différents organismes ayant des compétences complémentaires.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Gironde – Monségur



Lors des journées du Patrimoine, Monségur a rendu hommage à ses résistants. Les 21 et 22 septembre 2024, Journées du Patrimoine, sur le thème de la Résistance dans le Monségurais.

Samedi 21 septembre : Au cinéma de Monségur, un film suivi d'un débat sur l'esprit de la Résistance, avec quatre témoignages de femmes, Qui ont participé de près ou de loin dans divers domaines sur la Résistance, pendant la guerre 1939/1945.

Dimanche 22 septembre : Inauguration et dévoilement des plaques aux victimes du 3 Août 1944. Robert Dernière - Robert Descome - Edmond et Robert Barbe

Parcours sur 4 stations, en présence des enfants du primaire, qui ont donné lectures des événements sur cette journée historique du 3 Août 1944.

Un moment très émouvant, en présence de beaucoup de monde.

Michel Boibelet

Président du canton de Monségur

📍 Loir-et-Cher – Salbris



Le jeudi 17 octobre 2024, s'est tenu le congrès départemental des Anciens combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG-CATM), du Loir-et-Cher, présidé par Monsieur Claude Nuret.

Ce congrès a réuni environ 70 personnes.

Nous avons été accueillis par Monsieur le Maire de la Ville de SALBRIS qui a mis gracieusement à notre disposition la salle des fêtes.

Après la présentation des comptes de l'année, du rapport d'activité, et après avoir abordé différents sujets objet de notre congrès, a eu lieu un défilé au Monument aux morts, un dépôt de gerbes, accompagné par la fanfare, le Réveil de Marcilly.

Nous avons profité de cette occasion pour décorer Monsieur René Guenet et Serge Renault, habitants du nord du département, de la médaille du mérite fédéral, promotion 2024, ainsi que l'insigne porte-drapeau ou pour vingt ans de bons et loyaux services.

📍 Corse – La Porta



Sous l'égide de l'ONaCVG de Haute-Corse, l'Association des Anciens Combattants de La Porta a commémoré le 11 novembre 2024, le 106ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale en réalisant un concert-lecture intitulé « du déclenchement à l'armistice », dont l'objectif était de rendre hommage à tous ces hommes et notamment les « poilus » corses qui se sont illustrés au cours de toutes les batailles : Flandre, Marne, Artois, Verdun, Somme, Aisne, Dardanelles.

Au son du tocsin, des bruits d'obus et de chants de l'époque interprétés en direct, des textes émouvants furent lus notamment des lettres de poilus, alors qu'étaient projetées de nombreuses photos des combattants dont on percevait l'émotion parmi les descendants présents.

Cet événement salué également par Pascal Biaggi, Maire de La Porta et Pierre-Ange Orsini, Président des Anciens Combattants de La Porta, a connu un très grand succès.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine afin de perpétuer le souvenir de ceux qui se sont battus pour la liberté.

📍 Loir-et-Cher – Romorantin-Lanthenay



Lors de la cérémonie du 11 Novembre 2024 qui a eu lieu sur la commune de ROMORANTIN-LANTHENAY (41), Monsieur Jean-Claude WILLEMS, à la veille de ses 88 ans, a reçu la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre mention Algérie. Sa famille, présente, a été très émue de cette remise de décoration.

Félicitations à vous Monsieur WILLEMS.

Marie DROUILLET

Présidente des ACPG-CATM - Section de Romorantin-Lanthenay

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Nord – Mons-en-Barœul



Comme chaque 5 décembre, la cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée devant le Monument aux Morts de Mons en Barœul. Cette année, une jeune porte-drapeau est venue seconder le porte-drapeau de notre section. A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire est venu les remercier.

Jacques PARENT

Secrétaire ACPG-CATM de MONS-EN-BAROEUL

📍 Ille-et-Vilaine – Dol-de-Bretagne



Judi 5 décembre en soirée, entourant le monument aux Morts " Drapeaux, Membres des associations patriotiques CATM-MEDAILLES MILITAIRES-UNC-SOUVENIR FRANCAIS-ELUS ET POPULATION " se sont rassemblés autour de Denis RAPINEL le maire et Michel ESNEU maire honoraire et ancien sénateur afin de rendre hommage à toutes les victimes des conflits d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Avant de Déposer une gerbe devant le monument aux morts et après les sonneries officielles "Hymnes nationaux" Rémi BLANCHARD président des CATM a donné lecture d'un message de la FNCPG-CATM, rappelant ces années de conflits en AFN, Denis RAPINEL a lui aussi rendu hommage aux victimes de ces guerres : « ils ont donné leur vie pour la patrie ».

Avant de conclure cette cérémonie par l'Hymne Nationale M. Jean-Paul FLEURY, président des Médailleurs Militaires (OPEX) a remis à Arnel ROUAULT (CATM), la médaille commémorative d'AFN avec agrafes " ALGERIE-MAROC ".

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, Jean-Paul FLEURY a remis à M. Gérard REANAULT et Arnel ROUAULT deux CATM, le Diplôme et la Médaille d'argent de l'association.

Perpétuant une tradition instituée par les ACPG lors de leur retour de captivité, une cinquantaine d'adhérents et membres de l'association se sont retrouvés au restaurant (Le Bretagne) pour le déjeuner " Tête de veau ".

Une réunion bien sympathique, où JOIE et BONHEUR, furent au rendez-vous.

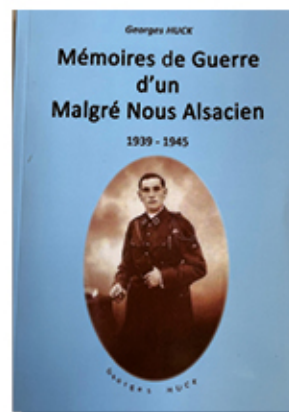
De gauche à droite- Jean-Paul FLEURY, Jérôme DOLBOIS, Denis RAPINEL Maire, le Général Blin, Arnel ROUAULT, Rémi BLANCHARD et Michel ESNEU Maire Honoraire et ancien sénateur

📍 Yonne – Sens



Le 5 décembre 2024, lors de la journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le Président Départemental de l'Yonne, Patrice Mournetas, a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts de Sens.

📍 Manche



MEMOIRES DE GUERRE D'UN MALGRÉ NOUS ALSACIEN 1939-1945

Durant mon séjour dans cette belle région, propre et attirante, et, en tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie, j'ai eu une conversation avec la propriétaire du gîte sur les faits de guerre, son père ayant été malgré-nous. Très gentiment, cette personne m'a donné accès à la lecture des mémoires de guerre de son père (Monsieur Georges HUCK).

En cette année du quatre-vingtième anniversaire des débarquements,

j'ai contacté la fille et le gendre de Georges HUCK (Madame et Monsieur Gaby et Bernard MAYER DE ROSENWILLER, afin, d'obtenir le manuscrit du père de Gaby et leurs accords) ce qu'ils ont accepté pour que je puisse faire la transcription de ses mémoires et selon Monsieur MAYER, Monsieur HUCK en aurait été tellement fier.

Les faits de ses mémoires : M. HUCK (1914-2001) enrôlé de force dans l'armée Allemande à l'automne 1944, il est fait prisonnier en février 1945 en Pologne, par avancée de l'armée Russe en route pour libérer Berlin ; interné dans le camp de TAMBOV, il ne reverra sa famille et son village qu'en octobre 1945.

Ce récit, écrit avec des mots simples en 1986, est le témoignage fidèle des expériences vécues durant la fin de la seconde guerre mondiale par les Malgré-nous.

100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans incorporés de force. (Les enfants et petits-enfants de Georges HUCK)

Ces livrets sont à vendre au prix de 15 euros et après récupération des frais de presse, le surplus sera versé à une cause humanitaire : Tel : 02 33 41 95 76 ou 07 78 25 12 95

Guy ARNAUDON

L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

se tourne résolument vers l'avenir

Rencontre avec les deux personnalités qui dirigent l'Institution, à savoir, le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides et le général Sylvain Ausset, médecin chef des services, directeur de l'INI.

Pour le gouverneur des Invalides, « l'Institution est une pépite, l'outil du Monde Combattant et à ce titre, il convient de l'épauler ».

Il y a 350 ans, à la fin de son règne, le roi Louis XIV décidait de construire l'Hôtel des Invalides pour soigner et abriter les soldats « estropiés, vieux et caduques », il estimait « qu'il avait trop aimé la guerre », et peut-être souhaitait-il se racheter en quelque sorte.

Aujourd'hui, l'esprit qui a prévalu à l'édification de cet établissement est toujours le même, mais il convient de l'adapter à notre siècle, en effet, l'INI est à un tournant face à la diminution des blessés de guerre, il faut donc s'adapter afin de préserver l'outil. Ne pas oublier qu'en 1913 il avait été question de fermer l'hôpital, ce qui n'avait pas abouti ; les années qui ont suivi, la 1^{ère} guerre mondiale de 1914 à 1918, ont prouvé que ce n'était pas une bonne idée, et par la force des choses, l'extrême utilité de l'institution.

De nos jours, les chambres des pensionnaires ne sont plus conformes et il s'agit de restructurer des bâtiments historiques. Le gouverneur veut lancer les projets et fait appel au Monde Combattant pour revaloriser les chambres, 80 chambres de pensionnaires, 60 chambres d'hospitalisés. L'Etat prend en charge 80% du montant des travaux de ce vaste chantier.

Selon le général de Saint-Chamas, le Monde Combattant dans son ensemble, par sa diversité, est en capacité « d'épauler » et à la question de savoir, comment épauler, il répond : « soutenir financièrement, aider au rayonnement de l'INI, relayer les besoins de l'institution ».

Et plus précisément, que pouvons-nous faire pour aider l'INI ?

– Informer que nous avons besoin de soignants, médecins, infirmiers, aides-soignants, hommes ou femmes, les postes sont ouverts aux personnels civils.

Qui sont les pensionnaires ?

Aujourd'hui 80 places sont disponibles, sans limite d'âge. Tous les dossiers d'ayants droit sont examinés sur demande. La moyenne d'âge des pensionnaires se situe entre 84 et 85 ans ; le doyen est âgé de 106 ans, le plus jeune a 32 ans. Ils sont les témoins des derniers grands conflits de notre époque : une quinzaine a vécu la Seconde guerre mondiale, une quinzaine, la guerre d'Indochine et une quinzaine encore celle d'Algérie. D'autres ont été blessés lors de leur service militaire (jusqu'à sa suppression, en 1997). Certains ont subi des accidents pendant qu'ils étaient en service (les militaires de carrière). Il faut distinguer les blessés de guerre lors des OPEX (opérations extérieures), que ce soit au cours de la guerre au Mali, en ex-Yougoslavie ou en Afghanistan, et les blessés en service, c'est-à-dire pendant les heures de travail ou d'entraînement, ou en s'y rendant.

Enfin, il y a les victimes de guerre. On compte dans cette catégorie plusieurs femmes qui ont été déportées ou victimes de bombardements. Dans ce dernier cas, une femme née en 1943 a été trouvée dans son berceau, âgée de six mois, seule dans une maison bombardée et en ruine ; plus tard, elle a pu faire valoir ses droits et être acceptée comme pensionnaire.

Depuis ces dernières années, un nouveau profil est apparu, celui des blessures psychiques post-traumatiques, qui peuvent entraîner des conséquences très invalidantes. Un homme de 45 ans est aujourd'hui pensionnaire à ce titre car il ne peut plus vivre de manière autonome et a besoin d'être accompagné.

Parmi les personnes accueillies se trouvent aussi deux victimes d'attentats terroristes, l'un à Alger en 1956 et l'autre à Montauban en 2012.

S'ils sont éligibles, ces hommes et ces femmes se présentent en remplissant un dossier, qui sera ensuite étudié en commission. Ils pourront également quitter les Invalides à leur demande. Ces dernières années, un légionnaire devenu paraplégique n'est resté que trois ans ; le temps pour lui de se soigner, d'apprendre à vivre avec son handicap et de mettre au point un projet de vie qui lui permette de reprendre une existence autonome. Un autre, blessé à la tête et devenu hémiparalysé, a également pu partir après quelques années de soins, car il avait, lui aussi, réussi à faire des projets personnels à l'extérieur de l'Institution.

Avec l'âge, les conséquences des traumatismes ont tendance à s'aggraver. Par exemple, celui qui vit depuis des années en fauteuil roulant peut développer une usure au niveau des articulations des épaules, qui réduit son autonomie. L'INI est souvent le seul endroit pour prendre en charge les personnes concernées, lorsque l'âge et le handicap compliquent la vie quotidienne.

Pour les 80 pensionnaires, trois médecins sont employés à plein temps, ce qui est très largement supérieur à la moyenne des établissements civils. Il n'y a pas de bloc opératoire sur place, mais des conventions existent avec l'hôpital d'instruction des armées Percy à Clamart, Bégin à Saint-Mandé ou Raymond-Poincaré à Garches.

– Informer que l'on peut être accueilli en qualité d'hébergé, comme le fut Hubert Germain, le dernier Compagnon de la Libération, ou bien l'Amiral Philippe de Gaulle, parce qu'il est légitime de soutenir les serviteurs de l'Etat, et parce que l'on peut préférer se soigner aux Invalides que dans les établissements publics.

L'INI est en capacité « d'accueillir le vieillissement de la blessure et en même temps l'effondrement de l'accompagnant ».

Pour le directeur, général-médecin chef des services Sylvain Ausset, les soins qui sont donnés ici sont très lourds et donnent un sens au travail des soignants. « Lorsque survient la blessure par arme de guerre, le premier maillon de soin, c'est le copain qui est là, présent, le premier à aider, puis le deuxième maillon, c'est l'hôpital, enfin, Les Invalides sont l'ultime maillon de soins que nécessite une réinsertion ».

Lui qui fut présent, comme jeune médecin, sur les théâtres des opérations de Sarajevo, du Kosovo et de l'Afghanistan notamment, lui qui a été co-auteur d'un ouvrage intitulé

« Blessures par armes de guerre » est expert dans le sujet des soins à apporter aux grands blessés qui aujourd'hui peuvent être aussi des victimes du terrorisme. Il précise qu'un grand blessé par arme de guerre est touché, au moins, au niveau de trois organes. Le centre de soins spécialisés est en capacité de traiter « in situ » l'ensemble des problématiques liées à ces blessures diverses, ce qui présente l'avantage de déplacer le moins possible les malades pour les soins.

Depuis quelques années, l'on voit l'émergence de la prise de conscience de la blessure psychique qu'il convient de traiter en association avec la blessure physique, d'où la nécessité de mettre en place une prise en charge globale du patient.

Sous le règne de Louis XIV naît l'Etat moderne, avec « une vision sociale » vis-à-vis de ses serviteurs, la nécessité de créer un établissement capable d'incarner une reconnaissance qui ne s'éteindra jamais.



Au XXI^{ème} siècle, « nous sommes face à des blessés toujours plus graves, ce qui nécessite de s'occuper de handicaps toujours plus lourds, blessés médullaires, blessés amputés ». Ils peuvent être certains de trouver leur place, certains qu'on ne les laissera pas tomber, certains qu'ils pourront reprendre une vie. Nous accompagnons la réadaptation à la vie sociale : repasser le permis de conduire, l'Ordre de Malte ou bien la Croix-Rouge nous aident pour une prise en charge des activités de tous les jours, visites de musées ou bien formations.

L'objectif pour l'INI est de s'adapter aux conflits modernes, anticiper ce que sera le conflit de demain, proposer des traitements, évaluer le nombre de blessés psychiques potentiel.

A l'issue de ces entretiens, nous avons découvert la bienveillance qui préside au fonctionnement de l'INI et sommes convaincus que le Monde combattant ne peut que « soutenir » l'action qui est menée !

> Les conditions pour devenir pensionnaire :

La personne doit être titulaire d'une pension militaire d'invalidité au taux minimum de 85 % ou reconnue comme victime de guerre (résistants, déportés, victimes civiles, par exemple à la suite de bombardements).

On compte environ une quinzaine de départs et une quinzaine d'arrivées de nouveaux pensionnaires chaque année.

Paulette Chovelon



Le centre de réhabilitation post-traumatique (CRPT)

Le CRPT s'adresse à des blessés lourdement handicapés physiques et psychiques, dont l'invalidité entraîne des pathologies spécifiques, telles que les escarres, qui apparaissent à la suite d'une immobilisation prolongée.

Après une opération et dès la sortie de l'hôpital, alors que les patients ne sont pas autonomes, le CRPT les accueille dans ce que l'on appelle les « soins de suite », pour leur réhabilitation. Un large public est éligible à ces soins de grande qualité. Tout d'abord, les militaires blessés en opération ou victimes d'accidents domestiques, les familles de militaires, gendarmes, policiers ou

pompiers (civils et militaires, à Paris et à Marseille), les victimes civiles d'attentats. Après ceux de Charlie Hebdo (7 janvier 2015), du Bataclan et des terrasses parisiennes (13 novembre 2015), de nombreux patients sont venus aux Invalides poursuivre leur rééducation. Les pensionnaires et les personnes hospitalisées se côtoient, selon les places disponibles.

Le CRPT dispose de 60 lits d'hospitalisation conventionnelle et de 15 lits d'hospitalisation de jour.

Pour soigner ces personnes, l'approche choisie est déconnectée de la notion du temps. Il faut prendre celui qui est nécessaire, selon les progrès du patient ; chacun évolue à son rythme. Le centre prend en compte une approche globale, avec les blessures à traiter, mais aussi leurs éventuelles conséquences futures. Tous les métiers de l'accompagnement et du soin sont présents, avec le soutien de psychiatres, de psychologues et de neuropsychologues. Il offre aux patients amputés une expertise unique en appareillage complexe.

Dans les projets à court terme, des lits seront spécifiquement attribués aux patients souffrant de pathologies psychiques post-traumatiques, qui n'étaient pas reconnues autrefois, mais qui font désormais l'objet d'une grande attention, en raison des séquelles parfois lourdes qu'elles peuvent induire chez les patients.

Le centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (CERAH)

Chaque handicap est différent, chaque prothèse doit être adaptée au mieux au patient, afin de rendre sa vie la moins difficile possible. C'est la raison pour laquelle une unité intégrée à l'INI a été créée, avec un centre d'essai et un centre de recherche, à Woippy, près de Metz. C'est un lieu d'expertise, d'information et d'échanges, de conseil et d'aide dans le choix du matériel, ouvert à tous et unique en France. Il dispense aussi des formations pour les prestataires de service et les personnels de santé.



Le centre se consacre à des projets de recherche sur l'évolution des prothèses connectées et l'adaptation des fauteuils. Chercheurs, cliniciens, paramédicaux et techniciens conçoivent et portent des projets novateurs. Des progrès considérables ont lieu dans ce domaine : chaque année, le centre, en lien avec des universités, des industriels et des associations, teste de nouveaux équipements et est habilité à les agréer selon la norme européenne. Une fois cette norme acquise, les équipements (souvent très onéreux) donnent droit pour la plupart à un remboursement par l'Assurance maladie.



DÉCOLONISATION DE L'AFRIQUE DU NORD :

Le choc de la Deuxième Guerre Mondiale

La Deuxième Guerre mondiale a marqué une coupure traditionnelle dans l'histoire de l'Afrique française du Nord (AFN). À un moment où vichystes comme gaullistes ont désespérément besoin de l'empire pour affirmer leur légitimité sur la scène nationale et internationale, le prestige de la France est fortement ébranlé par la défaite, la confusion créée par le débarquement anglo-américain au Maroc et l'occupation germano-italienne en Tunisie. Le durcissement de la politique coloniale sous Vichy et l'aggravation des conditions économiques ont attisé le mécontentement des populations. Les mouvements nationalistes ont profité de l'affaiblissement de la puissance coloniale pour formuler leurs revendications, dans une véritable vague de manifestes (les seize points de Moncef Bey en août 1942, le manifeste de l'indépendance du Maroc en janvier 1944). Le processus a suivi, dans les deux pays, des étapes relativement similaires, quoique selon une chronologie différente, selon les historiens : « Une timide expérience de réformes échoue face aux pressions des lobbys coloniaux ; s'engage alors une épreuve de force entre nationalistes et autorités coloniales, entraînant une exacerbation des violences ; alors que la France paraît dans l'impasse et que l'insurrection s'étend en Algérie, des négociations conduisent enfin aux indépendances du Maroc et de la Tunisie. Pour autant, les acteurs et les cultures politiques se révèlent tout à fait distincts, comme l'attestent les régimes qui émergent après 1956 » analysent-ils en reconnaissant que « le traumatisme de la guerre d'indépendance algérienne a souvent mis dans l'ombre les autres luttes de libération au Maghreb. La décolonisation du Maroc et de la Tunisie fut loin, pourtant, d'être apaisée – même si la violence n'atteignit pas le même seuil qu'en Algérie : l'indépendance y fut autant arrachée que négociée ! ».

Le PG-CATM aborde la décolonisation de la Tunisie ce mois-ci et celle du Maroc le mois suivant, en mars.

LA DÉCOLONISATION DE LA TUNISIE

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Tunisie devient un terrain d'affrontement entre les Alliés et les puissances de l'Axe.

En novembre 1942, la Tunisie est occupée par la Wehrmacht en réplique au débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord.

Après plusieurs mois de combats, les forces alliées parviennent à repousser les troupes ennemies et la capitulation allemande du 12 mai 1943 entérine le retrait des puissances de l'axe de l'Afrique du Nord. Le 15 mai, l'autorité en Tunisie est transférée à la France libre. Aussitôt, Moncef Bey, bey de Tunis depuis 1942, est révoqué pour avoir collaboré avec les Allemands et est remplacé par Lamine Bey. Dès le 27 mars 1944, le général de Gaulle rétablit par décret l'ancien protectorat qui datait de 1881 où la mainmise du colonialisme s'appuyait davantage sur des intermédiaires locaux, notables et structures traditionnelles de la bourgeoisie et des classes possédantes autochtones, représentées en Tunisie par le bey et un ministère tunisien.



Habib Bourguiba

La déception est grande chez Bourguiba, et ses partisans qui se lancent dans des actions violentes contre les autorités françaises. Le fondateur du parti Néo-Destour, fondé en 1934, plus occidentalisé car structuré sur

les modèles des partis socialistes et communistes occidentaux, et plus radical que le précédent parti Destour, plus islamiste créé en 1920, réclame des réformes et la constitution d'un gouvernement responsable, appuyé par la ligue arabe, et le Bey.

UN COMPROMIS HONORABLE

L'objectif de Bourguiba était de trouver un compromis « honorable » avec la France pour obtenir, à terme, l'autonomie interne de la Tunisie. Mais le gouvernement français, sensible à la pression des colons, n'eut que quelques velléités de conciliation avant d'opposer, en décembre 1951, une fin de non-recevoir aux revendications tunisiennes. Dans une déclaration, il affirmait « le caractère définitif du lieu qui unit la France à la Tunisie ». Du coup, Bourguiba intensifie sa campagne pour l'indépendance de la Tunisie, en s'appuyant notamment sur l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) de Ferhat Hached. À partir de 1952, la répression s'abat sur les responsables politiques et Bourguiba est arrêté par le résident général Jean de Hauteclocque en janvier 1953, cependant que se multiplient les actes terroristes, les nationalistes prenant plus spécifiquement pour cibles les colons, les fermes, les entreprises françaises et les structures gouvernementales. Les années 1953 et 1954 sont marquées par la multiplication des attaques contre le système colonial. En réponse, près de 70 000 soldats français sont mobilisés pour arrêter les guérillas des groupes tunisiens dans les campagnes, avec l'épisode de la région du Cap Bon ratissée par la Légion, appuyée par des blindés et des avions, qui fit des dizaines de victimes parmi les civils. Et l'assassinat de Ferhat Hached par des membres d'une organisation terroriste de colons, la Main Rouge, avec la complicité de la police et la bénédiction de Hauteclocque.



Ferhat Hached

LE DISCOURS DE CARTHAGE



Pierre Mendès-France

Or, le recours au terrorisme amène la France à réagir. Le 31 juillet 1954, Pierre Mendès France se rend à Tunis et, par son « discours de Carthage », reconnaît l'autonomie interne de la Tunisie, premier pas vers l'indépendance, qui intervient près de deux ans plus tard. C'est finalement le 17 septembre 1955 qu'est installé à Tunis un gouvernement composé exclusivement de Tunisiens, après la signature des conventions franco-tunisiennes en juin 1955. Le 20 mars 1956, les négociations franco-tunisiennes mettent fin au protectorat sur la Tunisie et aboutissent à l'indépendance totale de la Tunisie. Les premières élections législatives de l'histoire tunisienne dans le mois qui suit, donnent une large victoire au Néo-Destour et à Habib Bourguiba qui devient président de la République tunisienne. Le 12 novembre 1956, la Tunisie est admise aux Nations unies.

Paul Philippart

MUSÉE-MÉMORIAL DU TERRORISME :

Emmanuel Macron confirme son maintien

À la veille des dix ans de l'attentat contre Charlie Hebdo, Emmanuel Macron a finalement confirmé le maintien du musée-mémorial du terrorisme (MMT) à Suresnes (Hauts-de-Seine) « tel qu'il l'avait annoncé » le 19 septembre 2018 lors de la commémoration universelle pour les victimes d'attentats. Le président et la directrice de la mission de préfiguration de ce mémorial, Henry Roussio historien et Elisabeth Pelsez ancienne déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, que le Président de la République avait reçus à l'Élysée la veille des commémorations, ont salué « une bonne nouvelle pour toutes les victimes du terrorisme en ce jour de commémoration ».

Le projet, estimé à 95 M€ répartis sur huit ans, devait ouvrir ses portes en 2027 au Mont Valérien dans l'école du Plein Air, construite en 1934 et dédiée jusqu'en 1990 aux enfants souffrant de tuberculose ou de maladies respiratoires. Il avait suscité l'adhésion des associations, qui y avaient vu, un symbole alors que l'école est régulièrement ciblée par les terroristes. Pour ses initiateurs, ce projet est né pour « rendre compte de la façon dont les sociétés démocratiques affrontent l'épreuve du terrorisme, car ce n'est pas tant du terrorisme qu'il s'agit de faire musée que du défi qu'il représente pour la démocratie et la façon dont elle le relève ». L'objectif est de faire en sorte que « ce qui a été vécu par les victimes directes puisse être partagé » expliquait Henry Roussio, évoquant une « universalité de la souffrance et de la mémoire ». Ce projet est mené en partenariat avec d'autres musées et mémoriaux, comme le Mémorial du 11-Septembre, à New York, ou celui dédié aux victimes du massacre d'Utoya, en Norvège.

Le musée-mémorial doit couvrir « 50 ans d'histoire du terrorisme en France et dans le monde, la question des médias, des procès, des mobilisations » explique Henry Roussio en ajoutant que « c'est une des premières fois qu'une politique de mémoire avait cette cohérence, en s'attaquant à la fois à la question de la mémoire rendue, tout en offrant un lieu de compréhension et d'histoire, et ça, c'est très important ». Le site doit alors remplir trois fonctions : être un lieu d'hommage et de recueillement, mais également un musée d'histoire et de société, un lieu de transmission sociale, pédagogique, culturelle et scientifique. Un musée dans lequel les visiteurs pourront voir des milliers de pièces des dossiers, mais aussi des scellés judiciaires, du mobilier ou des effets personnels de certaines victimes, des œuvres d'arts. Parmi les objets

qui doivent y être exposés, on retrouve des « scellés judiciaires et des dons des victimes » qui interviennent comme « une forme de partage de la souffrance », des chaises du bar La Belle Equipe avec des impacts de balle après les attentats du 13-Novembre ou des vêtements portés par des victimes de l'attentat à Nice, le 14 juillet 2016.



©paulette-chovelon

UNE PROPOSITION JUGÉE ABSURDE

Mais le gouvernement de Michel Barnier pour des raisons budgétaires avait décidé d'abandonner, à la fin de l'automne 2024, ce projet afin de réduire les déficits. Les associations de victimes du terrorisme avaient dénoncé une décision « indigne et incompréhensible ». Le conseil de Paris avait voté en décembre 2024, un vœu demandant que l'État continue à consacrer les moyens nécessaires pour faire aboutir ce projet de MMT « compte tenu de l'émotion que son abandon a provoqué ». Le gouvernement avait même proposé qu'il soit érigé à l'emplacement du futur Jardin de la Mémoire en hommage aux victimes du 13 novembre que la mairie de Paris a conçu avec les associations de victimes Life for Paris et 13onze15 et qui est consacré aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

Proposition jugée absurde, « qui confond la singularité d'un événement et un lieu de mémoire national couvrant un demi-siècle d'attentats » selon Henry Roussio qui précisait alors que le projet de restauration du site

et une partie des collections étaient déjà presque bouclés. « Il y a là un mépris pour tous ceux qui travaillent depuis des années sur ce chantier. Il y a là un manque de respect pour les victimes du terrorisme et leurs proches qui, eux non plus, n'ont pas été consultés » ne déco- lérait pas l'historien. Selon lui, « enlever la dimension muséale du projet c'était fragiliser un édifice qui avait toute sa lo- gique », d'autant que, pour l'historien, ce qui intéressait les victimes – au cœur de ce projet – « ce n'était pas tant le mé- morial, pas tant le monument aux morts, mais le musée, un lieu d'histoire, de transmission, d'explications et de sensi- bilisation ».

Finalement, « ce projet devrait être conduit à son terme. Et j'espère qu'il le sera, parce qu'il était bien avancé. Et on continuera à se battre avec toute notre énergie pour qu'il aille à son terme » déclarait François Molins, procureur de Paris lors des attentats. « C'est impor- tant, parce que ce musée, ça va être à la fois un lieu de mémoire » mais aussi « de culture, de réflexion et d'échange », et « donc de pédagogie, autour des va- leurs de la citoyenneté », a-t-il ajouté. « J'espère que ça pourra constituer aussi un instrument de prévention par rapport effectivement à tout ce risque terroriste »

P.P.



Le Bataclan début décembre 2015

Le Jardin du Souvenir

Situé à deux pas de l'hôtel de ville, le jardin du souvenir qui sera érigé sur l'actuelle place Saint-Gervais, devrait être inauguré le 13 Novembre 2025 dix ans après cette terrible et tragique soirée. Il évoquera les six lieux des attentats et permettra le cheminement et le recueillement. Dans une enceinte minérale constitué de pierres, les noms des victimes décédées apparaitront sur des stèles symbolisant chaque lieu touché : Le Stade de France, Le Carillon / Le petit Cambodge, La Bonne Bière / Le Casa Nostra, La Belle équipe, Le Comptoir Voltaire, Le Bataclan. Ce lieu de mémoire qui a été voulu par la Ville et les associations de victimes a été confié aux équipes de Wagon Landscaping, une agence fondée par François Vade- pied et Mathieu Gontier qui ont, entre autres, travaillé sur le réaménagement du jardin du musée du Quai Branly à Paris. « L'idée est d'évoquer cette brutalité d'un jardin qui émerge du sol et puis d'un éloge à la vie, à la nature qui reprend ses droits dans ce sol parisien perturbé », détaille le paysagiste Mathieu Gontier.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

JEAN LOUIS THIÉRIOT

ministre de la mémoire



Le monde combattant a eu, pour ministre, pendant trois mois, un historien et un spécialiste de la Défense, Jean Louis Thiériot, remplacé par Patricia Mirallès dans le gouvernement Bayrou, qui a fait forte impression. Pas seulement dans les rencontres ou lors des cérémonies patriotiques, comme ce fut le cas pour le président Hubert Chazeau, où les anciens combattants ont eu droit à des contacts attentifs, mais parce qu'il est l'auteur d'ouvrages historiques.

Le dernier paru est une biographie du général de Castelnau, le concepteur de la Défense de Verdun qui permit la victoire de la Marne mais qui paya au prix cher son entrée en politique. « *Le Général de Castelnau est l'un de ces négligés, de ces méconnus dont Thiériot se plaît à rétablir la mémoire* » écrivait le magazine Le Point le 5 décembre 2024 en consacrant un article sur le « Ministre de la mémoire ». « *Une constance* » selon Le Point en citant ses livres consacrés à François-Ferdinand d'Autriche abattu à Sarajevo, en 2011, au couple Franco-Allemand avec « *France-Allemagne, l'heure de vérité* » ou « *Stauffenberg* », qui est l'un des résistants dont l'action a été la plus décisive, le seul qui a failli tuer Hitler le 20 juillet 1944, le seul qui a organisé une conjuration sérieuse contre le système national-socialiste », livre qui remporte le Prix Robert-Christophe de l'Association des écrivains combattants.

Jean Louis Thiériot a aussi consacré des ouvrages à de grands réformateurs avec une biographie de Margaret Thatcher en 2018, « *de l'épicerie à la Chambre des Lords* », paru chez Fallois en 2007 et qui lui a permis de remporter le Prix de la Biographie Politique et le Prix Joseph du Teil de l'Académie des sciences morales et politiques, « *De Gaulle, le dernier réformateur* » en 2018 où il parle du plan Rueff provenant d'un « *éminent esprit, penseur d'une réforme globale* ». Chez son éditeur Tallandier, Xavier Bartillat dit de lui « *qu'il est un homme d'une énergie débordante, d'une culture profonde qui va là où sa curiosité le porte* ».

UN SPECIALISTE DE LA DEFENSE

Les anciens combattants ont aussi découvert un spécialiste de la Défense : Jean Louis Thiériot, député de Seine et Marne depuis 2018, vice-président de la commission de la Défense

et des forces armées, était devenu le référent de son groupe sur les questions de défense et s'était ainsi placé comme un interlocuteur privilégié du ministre des Armées Sébastien Lecornu lors de l'examen de la loi de programmation militaire. Mi-février 2022, quelques jours avant l'invasion russe en Ukraine, il avait co-signé un rapport parlementaire remarqué sur la nécessaire adaptation de l'outil de défense français face au risque de conflits de haute intensité. « *Il s'est constamment engagé pour donner à nos armées, les moyens nécessaires pour remplir leurs missions particulièrement lors de l'examen de la loi de la programmation militaire 2024-2030* » précisait-on au ministère de la Défense au lendemain de sa nomination dans le gouvernement Barnier en septembre 2024. Sébastien Lecornu lui avait confié également des missions dans les domaines internationaux du rayonnement territorial du ministère et de la transition écologique et de l'industrie française de la défense.

L'une de ses premières sorties avait été de rendre visite à l'Institut national des Invalides (INI) et rencontrer des soldats blessés le 30 septembre 2024 avant de présider la cérémonie de Ravivage de la Flamme de la nation sous l'arc de Triomphe où le président Hubert Chazeau et la vice-présidente Paulette Chovelon avaient eu un premier contact avec lui. Il leur avait fait une très forte impression confirmée lors des rencontres qui ont suivi, notamment lors du 11 Novembre. De plus, le président de la FNPG-CATM lui avait écrit afin de demander une médaille spécifique pour le monde combattant vu que les contingents ont été fortement réduits pour l'ONM et la LH. Il a répondu favorablement en créant une agrafe « Monde Combattant » à la médaille de la défense nationale, dans un courrier daté du 5 décembre....

Paul Philippart



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

Problème de FÉVRIER 2025

HORIZONTALEMENT

- 1 – Déboire
- 2 – De la famille des alcanes – Hébergement animalier
- 3 – Il lui manque un blanc pour être chenu – Ile de Bretagne enfin presque
- 4 – Matières qui rendent résistantes les parois des vaisseaux en bois
- 5 – Outils de tourneur – Honoré dans le Bigorre
- 6 – Terme vieilli de typographie tout retourné d'être mis au gout du jour – Il fut le premier grand duc de Kiev
- 7 – Elle s'est éteinte à 19 ans, mais ici, elle est à la moitié de sa vie – Un gendarme couché en est la cause
- 8 – En vert peut aussi être un mec, un jules – Moïse dit « que Dieu y planta l'arbre de vie »
- 9 – Dépouiller mais légalement
- 10 – La pandémie préconise de le faire plusieurs fois par jour – Avec cette indication Dieu seul sait ou Surcouf aurait pu atterrir.

VERTICALEMENT

- A – Ce sont des gageures
- B – Les bretons le sont particulièrement
- C – Qui a cessé d'être – Pour l'emprunter il est prudent de regarder la situation de la lune avec ses rendez-vous avec le soleil – La santé par l'eau
- D – Il est préférable de le faire avec les armes de la raison – Ars chef-lieu de canton ilien
- E – Venu les fesses en avant – Il en faut plusieurs pour faire des simagrées – Pour faire Saint-Jacques-de-Compostelle il est préférable de ne pas l'emmener
- F – Dans l'arène le toro l'est de toute part – Celui-là il est du côté d'Orthez
- G – La mer, la montagne ou Katmandou
- H – Un dieu chez les Gaulois – Une bûche qui restera toujours masculine
- I – Malgré son apparence reste sur La Borne – A destination elles le sont immanquablement
- J – Ils sont plus sereins.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME (janvier 2025)

HORIZONTALEMENT

- 1) CREES – POUH
- 2) ECRASE – TA
- 3) SOUMISE
- 4) US – PU – EMET
- 5) LOTTE – BENI
- 6) RAILLER
- 7) ATTO – BAIN
- 8) ONEREUX
- 9) TAU – CO – DEB
- 10) INEPUISE

VERTICALEMENT

- A) UL – ANTI
- B) RESSORT – AN
- C) ECO – TATOUE
- D) ERUPTION
- E) SAMUEL – ECU
- F) SI – ROI
- G) PESEBEBE
- H) EMERAUDE
- I) UT – EN – IXE
- J) HAITIEN – BI

NOTE de LECTURE



À travers les portraits de six femmes aux destins hors du commun, Marie-Laure Buisson nous plonge dans l'univers des services secrets des plus grandes puissances du monde, du XX^e siècle à nos jours.

Comment Sonya, espionne communiste allemande, a-t-elle aidé Staline à élaborer la bombe atomique soviétique ? Qu'est-ce qui a poussé la Sud-Africaine Sylvia à rejoindre le Mossad et à traquer Ali Salameh, le chef du groupe Septembre noir, responsable du sanglant attentat de Munich aux jeux Olympiques de 1972 ? Pourquoi Kim Hyun-hee, agent secret au service du redoutable dictateur Kim Il-sung, a-t-elle fait exploser un avion sud-coréen en 1987 ? Qu'est-ce qui a incité Amaryllis, à vingt ans, à suivre la trace de marchands d'armes nucléaires en Asie pour le compte de la CIA ? Plus près de nous, comment Justine, agent des services intérieurs français de la DGSI, piste-t-elle les terroristes islamistes d'Al-Qaïda, de Bali jusqu'en Afghanistan ? Et avec quels moyens Christine poursuit-elle des trafiquants de toutes sortes dans le golfe d'Aden, tout en empêchant un État hostile à la France de recruter un savant susceptible de nuire à ses intérêts ?

Date de parution
17/10/2024
Editeur : Presses De La Cite
Collection : Document
Nombre de pages : 368
Prix FNAC : 22 €

Le PG CATM

74^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
FÉVRIER 2025 - N° 1065
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.
Directeur de la publication : H. CHAZEAU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : fncpg@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org
Abonnements :
Un an (11 Numéros) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00



*Faites connaissance
avec notre fédération*
FNCPG-CATM-OPEX



*Ravivage de la Flamme par notre Fédération
chaque année le 3 septembre*



*Notre nouveau siège social de la Fédération
depuis mars 2022*



Comité Fédéral annuel



Cérémonie annuelle à Notre Dame de Lorette le 16 octobre

Notre Fédération est ouverte aux combattants de tous les conflits ainsi qu'aux OPEX, conjoints survivants, descendants et sympathisants

**FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE
GUERRE, COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC et OPEX
6, rue de l'Amiral Courbet - 75116 PARIS - Tél. 01.53.64.20.00**

Vous pouvez vous procurer cette affiche format 60 x 40 au siège de la FNCPG-CATM à Paris